

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 48 (1986)
Heft: 8

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Exploitations agricoles: Que reste-t-il?

En Suisse, on compte encore 119'700 exploitations agricoles. C'est ce qui ressort des résultats provisoires du recensement de l'agriculture de 1985, élaborés par l'Office fédéral de la statistique. Ce chiffre montre une baisse de 5500 ou 4% par rapport à 1980.

De 1965 à 1975, 29'300 exploitations (18% du total) ont cessé d'exister; de 1975 à 1980, on a enregistré une baisse d'environ 7900 ou 6%. Le changement structurel s'est donc poursuivi, quoiqu'à un rythme un peu plus lent.

Depuis 1980, le nombre des exploitations comprenant 1 à 5 ha de terres productives (forêts comprises) a baissé de 12%, tombant à 22'400, et celui des exploitations de 5 à 10 ha même de 13% puisqu'il n'en reste que 17'500. Dans la catégorie des 10 à 20 ha, on a enregistré une baisse de 5%; on dénombre encore 32'900 fermes de cette taille. Le nombre des exploitations plus grandes, lui, s'est accru: 18'100 agriculteurs (+8%) avaient une surface productive de 20 à 50 ha et 1100 (+5%) une superficie plus vaste encore.

Beaucoup d'agriculteurs sont obligés de compléter leur revenu en exerçant une seconde activité. Etudiant les résultats provisoires, on a l'impression que leur nombre est en train de croître, souligne-t-on à l'Office fédéral. Le total des exploitations à titre **principal** a en effet diminué de 5%, tombant à 68'400, tandis que celui des agriculteurs à titre **accessoire** n'a baissé que de 3%, s'établissant à

51'300. En outre, le nombre d'exploitants consacrant la majorité partie de leur temps aux travaux agricoles, mais exerçant en plus une autre activité («exploitants à activité lucrative complémentaire») a augmenté de 2% depuis 1980 pour se fixer à 11'300. En ce qui concerne les petits producteurs, on a constaté une évolution semblable. Quelque 27'700 personnes ont indiqué dans leur questionnaire une surface productive égale ou inférieure à 1 ha, soit 2% de plus que cinq ans auparavant. Certaines de ces petites exploitations se distinguent par un cheptel considérable ou des cultures intensives; citons comme exemple les nombreux viticulteurs valaisans.

Actuellement, une exploitation a une surface agricole utile d'environ 980 ares en moyenne (forêts non comprises). La superficie moyenne des exploitations à titre principal est de 1535 ares et celle des exploitations à titre accessoire de 200 ares. Précisons que la production dépend aussi des conditions naturelles, de la façon culturale et de l'intensité d'exploitation; à surface égale, elle peut donc varier considérablement. En outre, on se sert souvent de moyens externes (on achète par exemple du fourrage importé) pour accroître le rapport de la ferme. Il n'en reste pas moins qu'aucun autre critère n'est aussi important que la surface agricole utile lorsqu'on détermine la taille d'une exploitation, ajoute-t-on à l'OFS.

(cria)

Optimiser la mécanisation

Les experts du groupe de travail «Mécanisation et problèmes techniques» de la Confédération européenne pour l'agriculture CEA se sont réunis mi-avril à Montpellier, France. En raison de la situation de revenus des exploitations agricoles, on a exigé une diminution des coûts d'exploitation. Ceci inclut également les prix pour les machines agricoles qui ont beaucoup augmenté par rapport aux prix des produits agricoles. Afin de pouvoir produire à des frais optimaux, il faudra trouver de nouvelles voies pour le financement de la mécanisation. Ce n'est que grâce à la mise en œuvre de techniques agricoles modernes que le sol pourra être préparé avec ménagement et dans le

sens de la protection de l'environnement. Dans ce domaine, la technique agricole pourrait rendre un service pour améliorer la santé du sol.

LID

Suisse maraîchère

L'an passé, selon des estimations encore provisoires, la production maraîchère suisse a représenté 262,3 millions de francs (rendement brut). Les surfaces potagères et maraîchères s'étendent sur 10'890 hectares (un peu plus qu'en 1984), précise-t-on à l'Union maraîchère suisse (Fribourg). (cria)

Etat actuel des normes techniques agricoles

Normalisation de la prise de force avant et de l'hydraulique frontale

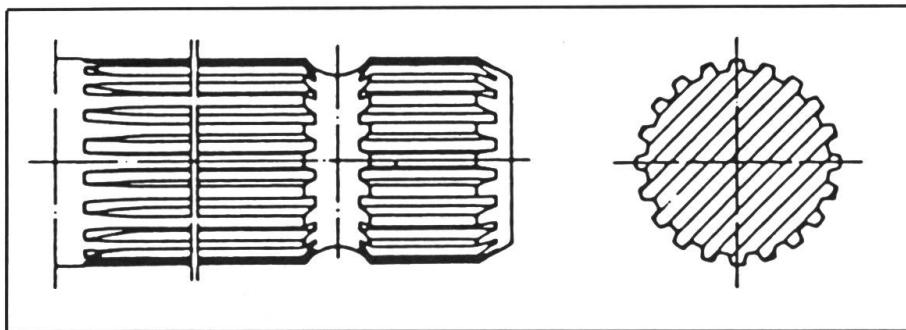
N. Uenala, FAT, Tænikon

Les exploitations qui utilisent des outils montés à l'avant pour leurs tracteurs agricoles augmentent constamment. A côté des chargeurs frontaux, on emploie de plus en plus des faucheuses montées à l'avant. A cette fin, on équipe les tracteurs d'une hydraulique frontale à trois-points correspondante, ainsi que d'une prise de force

avant. Pour ces parties, on dispose depuis peu de propositions de normalisations ISO. Dans la proposition pour la norme ISO/DIN 8759/1 pour la prise de force avant, on établit que la forme 2, c'est-à-dire le profil de la développante doit comprendre 21 dents et env. 35 mm de diamètre (v. tableau 1 + ill. 1).

Les positions concernant le plan

de niveau du tracteur et les barres inférieures sont également normalisées (v. ill 2 et 3). Les données concernant la direction du mouvement de rotation, l'espace libre et la prise de force ainsi que l'écran de protection de celle-ci correspondent aux données de la prise de force arrière et sont donc normalisées selon ISO 500 – 1979 (ISO/DIN 500 – 1985).



1: La prise de force normalisée (pour les mesures, voir tableau 1).

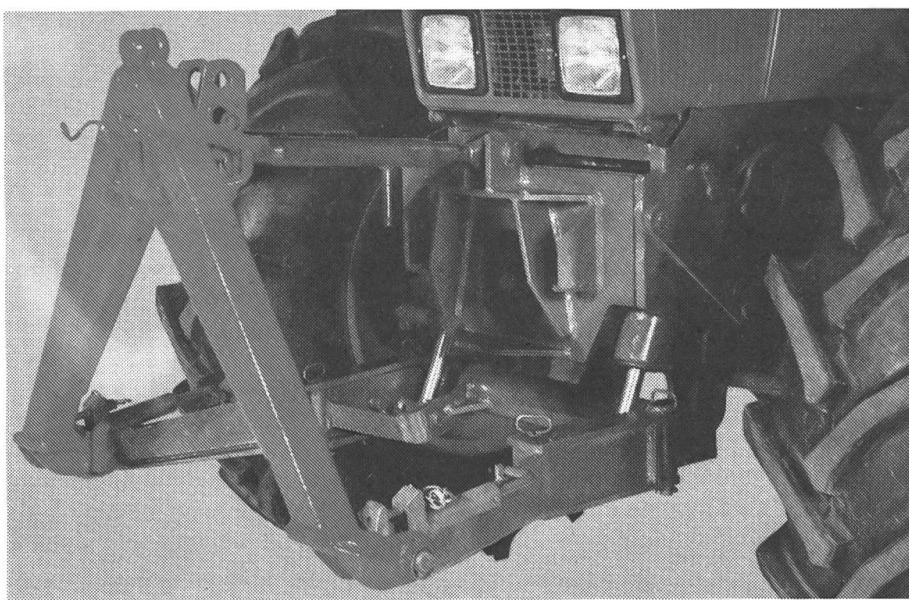
Tableau 1: Données importantes des propositions de normalisation pour la prise de force avant (ISO/DIN 8759/1)

Forme de la prise de force	Forme 2
Forme du profil	Engrenage à développante
Nombre de dents	21
Capacité de la prise de force	jusqu'à 92 kW
Diamètre	35 mm
Nombre de tours standardisé	1000 tours/min
Direction de rotation à droite, en regardant la p.d.f. en face.	

Prise de force avant dans la pratique

Dans la pratique et en dérogation de la norme, on utilise une prise de force avant à profil cannelé à flancs droits (forme 1 identique à la prise de force arrière) en lieu et place de l'engrenage à développante. La direction de rotation tourne sur la gauche en regardant la prise de force depuis le tracteur.

Pour la proposition de norme ISO/DIN 8759/2, les mesures pour l'hydraulique frontale correspondent aux mesures de la catégorie 2 (voir TA 6/86) déjà normalisée de l'attelage hydraulique trois-points arrière. La norme ne prévoit pas de plage de pivotement latérale, mais uni-



Hydraulique frontale à trois-points et attelage rapide.

quement une mobilité verticale minimale de 100 mm. Afin de permettre la torsion nécessaire pour les faucheuses, on peut fixer sur l'outil ou sur les barres inférieures, suivant la marque de l'hydraulique frontale, des parties spécialement construites à cet effet.

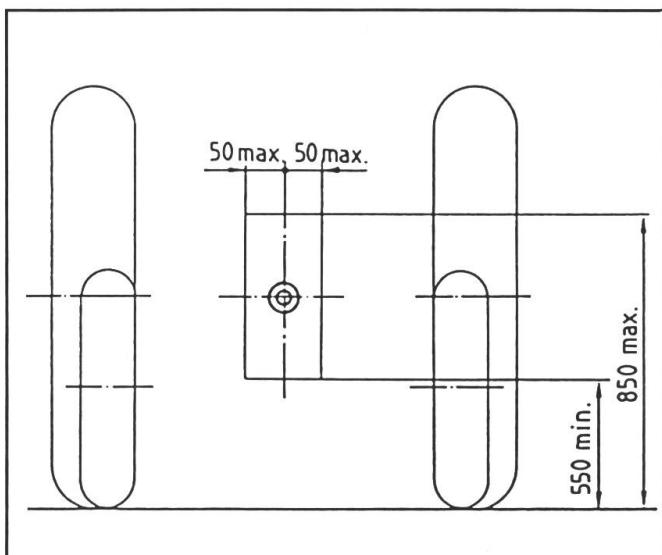
Afin d'améliorer la maniabilité du tracteur, on applique des ressorts de délestage entre la faucheuse frontale et le tracteur. La faucheuse frontale abaissée s'en trouve fort déchargée et une partie de son poids passe sur l'essieu avant du tracteur (voir «Documentation de techni-

que agricole» de la FAT no 182). Les attelages rapides et les barres supérieures télescopiques facilitent l'attelage des outils montés à l'avant.

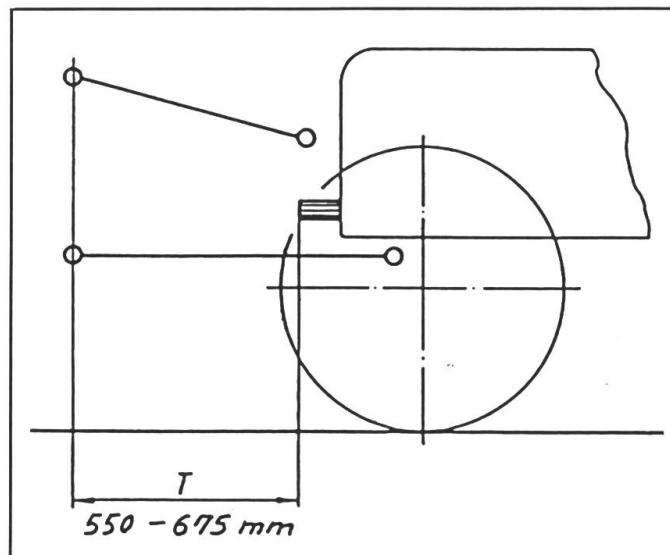
Transport sur route des outils montés à l'avant

Afin que les agriculteurs qui utilisent des outils montés à l'avant puissent rouler sur la voie publique, il est nécessaire de demander une autorisation spéciale auprès du service automobile cantonal, en raison des prescriptions légales en vigueur pour les tracteurs agricoles équipés d'un outil frontal et dont le porte-à-faux avant dépasse 3 m (distance mesurée depuis le volant). Il est évident que les outils avant ne couvriront jamais les clignoteurs ni les feux avant. En ce qui concerne la signalisation, veuillez consulter la «Documentation de technique agricole» de la FAT, no 226.

(trad. cs)



2: Position de la prise de force avant par rapport au plan de niveau du tracteur.



3: Position de la prise de force avant par rapport aux barres inférieures.

Marché des tracteurs

Les ventes de tracteurs ont progressé l'an passé, sur le plan suisse, de 5,6% par rapport à l'année précédente. Le nombre de tracteurs vendus a atteint 4211 unités. Toutefois, ce résultat réjouissant s'inscrit dans une perspective à moyen terme où l'on note une certaine stagnation du marché des tracteurs et des machines agricoles. (cria)

Nouvelle technique de récolte

Comme vous avez appris dans TA 7/86, p. 9, l'Institut anglais pour la technique agricole a développé une nouvelle moissonneuse-batteuse. La photo ci-jointe a été prise lors de la récolte de céréales de l'année dernière et le battage s'y fait donc dans les céréales sur tige. Selon les indications des constructeurs, les avantages se situent pour les céréales sur tige surtout dans l'économie de temps et pour les céréales versées dans la diminution des pertes de grain.

L'avenir démontrera si cette nouvelle technique de moissonnage-battage percera.

(trad. cs)

P. B.



Tarifs indicatifs pour travaux

Les prix indicatifs se basent sur les tarifs et tôts de la station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural FAT à Tänikon. Les prix comprennent le salaire pour le travail et les frais de tracteur.

- Les prix peuvent être adaptés aux conditions régionales.
- Des frais supplémentaires en raison de circonstances particulièrement difficiles seront facturés.
- Pour des parcelles petites, informes ou très envahies par les mauvaises herbes, il sera calculé un supplément de 10-20%.
- Le travail supplémentaire pour la récolte de céréales versées sera facturé.

Céréales

a) Froment, orge, avoine, seigle, triticale	frs/a	3.60
b) Epeautre, féveroles	frs/a	3.70
c) Colza et trèfle (ramassage-battage)	frs/a	3.90
d) Dispositif de coupe pour le colza: prolongation de la table	frs/a	-.40
e) Déchiquetage de la paille de blé avec déchiqueteuse montée	frs/a	-.50
f) Moissonnage-battage (sur parcelles dès 18 % d'inclinaison)	frs/a	4.80

Maïs

a) Maïs-grain	frs/a	4.40
b) Maïs-grain, y compris déchiquetage de la paille	frs/a	5.—
c) Corn-Cob-Mix (CCM) déchiquetage de la paille compris	frs/a	5.20
d) Cueilleur d'épis porté	frs/a	4.30
e) Cueilleur-broyeur-chARGEUR d'épis	frs/a	6.70
f) Hacheuse à maïs tractée	frs/a	5.10
g) Hacheuse à maïs automot. à plusieurs rangs (270 CV)	frs/a	5.60
g) 3 Remorques à fourrage haché et ventilateur/souffl. à entraînement	frs/a	2.70
i) Travail de hachage complet jusqu'au silo	frs/a	10.—

Herbe

a) Hacheuse automotrice (270 CV)	frs/h	270.—
b) 2 Remorques à fourrage haché et vent./souffl. à entraînement	frs/h	150.—

Betteraves

a) Récolteuse automatrice de betteraves av. trémie	frs/a	9.50
--	-------	------

Presses à balles

a) Presser avec ficelle (dans le champ)	frs/p. balle	-.65
b) Presses avec ficelle (depuis la meule)	frs/p. balle	-.85
c) Petite presse à balle rondes	frs/p. balle	9.—
d) Grande presse à balles rondes	frs/p. balle	17.—

ASETA, CT 2. Les tarifs indicatifs pour les travaux du sol, le semis, la protection et l'entretien des plantes ont été publiés dans TA 6/86.